

LE MARCHÉ DE LA FLEUR COUPEE

Le secteur de la fleur coupée est l'un des quatre secteurs de la filière horticole ornementale avec celui des plantes en pot, des bulbes et des produits de pépinières. Il représente 12% de l'ensemble du chiffre d'affaires de la production horticole et, avec un peu plus de 2000 entreprises du secteur marchand (hors collectivités et entreprises commerciales ayant une production annexe de fleurs coupées), un tiers de l'ensemble des entreprises du secteur. Plus de la moitié des entreprises spécialisées sont localisées en région PACA, 1^{ère} région de production de fleurs coupées en France.

La production de fleurs coupées est en constante diminution sous la pression de l'urbanisation, de l'augmentation des coûts de production et notamment de l'énergie, dans un contexte de baisse des prix, des difficultés pour les candidats repreneurs à trouver des financements et d'une forte concurrence internationale.

Dans l'ensemble de l'horticulture ornementale, le secteur de la fleur coupée est celui qui affiche le plus fort déficit. Les importations de fleurs fraîches sont plus de 23 fois supérieures à celles des exportations et le déficit se creuse chaque année.

Cette situation et les stratégies «coûts-volumes» adoptées par des pays qui disposent d'avantages compétitifs (faible coût de main d'œuvre, climat clément, contrats commerciaux avec des opérateurs néerlandais...) ne permet plus à certaines entreprises de maintenir leur compétitivité et de dégager de la valeur ajoutée.

La difficile rentabilité des exploitations existantes, la pression étrangère et la baisse de la consommation depuis quelques années, ne laisse pas présager une expansion du secteur en France.

Le marché de la fleur coupée est, depuis longtemps un marché mondial avec un nombre croissant de pays producteurs qui approvisionnent les principaux marchés de consommation que sont l'Union Européenne, les Etats-Unis et le Japon.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES ENTREPRISES DE FLEURS COUPEES (1)
en 2004

Nombre d'entreprises: 2046 dont 59% sont spécialisées et 43% exclusives.

Chiffres d'affaires horticole : 297 millions d'euros
Chiffre d'affaires moyen: 145 000 euros

Nombre d'emplois: 6400 dont plus de 3000 salariés
Nombre moyen d' ETP*/ entreprise: 3.1

Surface totale: 1964 hectares dont 774 hectares couverts	
Superficie moyenne couverte par entreprise spécialisée	5800 m ²
Superficie moyenne couverte par entreprise ne produisant que de la fleur coupée	6000 m ²

Principaux circuits de mise en marché de la production française (par ordre décroissant):

- Grossistes,
- Distribution spécialisée et GMS
- Vente directe aux particuliers
- Collectivités.

Importations de fleurs fraîches: 394.7 millions d'euros
Exportations de fleurs fraîches: 15.7 millions d'euros
Déficit: 379 millions d'euros.

Montant des dépenses des particuliers en 2004: 992 millions d'euros (fleurs coupées en bottes, à la pièce + compositions florales).

Principales régions de production (en % du nombre d'entreprises):
PACA, Bretagne, Pays de Loire, Rhône-Alpes, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Aquitaine. Le reste des entreprises est réparti dans les autres régions.

(1) Source: enquêtes régionales AND-I pour ONIFLHOR
*ETP= *équivalent temps plein*

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Le nombre d'entreprises de production de fleurs coupées diminue plus vite (5% en moyenne par an) que celui des autres entreprises de production du secteur horticole pour les raisons évoquées ci-dessus.

INSTALLATION

Plus des deux tiers des entreprises ont débuté leur activité avant 1990 et les créations ou reprises récentes sont peu nombreuses compte tenu de l'investissement nécessaire.

AGE DES PRODUCTEURS (2)

Le pourcentage de producteurs de fleurs coupées de plus de 50 ans s'élève à 46% alors qu'il n'est que de 37% dans les autres secteurs.

ACTIVITES

Les producteurs de fleurs coupées sont, parmi les producteurs du secteur horticole, les plus spécialisés.

La multi-activité horticole est faible:

- 8% produisent des plants maraîchers,
- 6% produisent des plantes en pot, à massif où les deux,
- 1.6% des bulbes,
- 1.6% des plants de pépinières.

L'ensemble des entreprises spécialisées qui produisent des fleurs coupées font 30% de leur chiffre d'affaires total avec d'autres productions (essentiellement des plantes en pot et à massif).

Les principales différences entre les entreprises spécialisées et les autres portent sur

- Les circuits de mise en marché,
- les superficies moyennes couvertes,
- le chiffre d'affaires moyen.

(2) Source : RGH 2001- répartition des exploitants par tranches d'âge hors code «autres personnes morales»

Différences entre entreprises spécialisées (chiffre d'affaires réalisé en fleurs coupées >60% du chiffre d'affaires total), les exclusives et toutes celles qui vendent des fleurs coupées au niveau national.

Entreprises de fleurs coupées	Où existe une production de fleurs coupées	Spécialisées (+60% du CA)	Exclusives (100% du CA)
Nombre	2046	1214	881
CA moyen (€)	145 000	170 000	175 000
% de négoce	10%	6%	6%
Nombre d'emplois totaux (ETP) dont salariés permanents	6409 3003	4393 2329	3130 1612
Nbre d'ETP*/entreprise	3.1	3.6	3.6
% Ca réalisé avec d'autres productions horticoles	31	6	0
Principaux circuits de distribution (% du CA)			
•Grossistes	41.5	59.5	64.0
•Vente au détail	27.9	9.7	7.0
• Fleuristes	13.3	15.9	15.0

Source: enquêtes régionales AND-I

*ETP= équivalent temps plein

La région Provence Cote d'Azur représente 40% des entreprises produisant des fleurs coupées en France.

En PACA, les entreprises de fleurs coupées sont beaucoup plus spécialisées que dans l'ensemble de la France, ce qui explique qu'il y ait peu de différence selon les degrés de spécialisation.

Elles sont aussi de taille plus réduite, surtout dans les Alpes Maritimes où (au dire des horticulteurs interrogés) 83 % des entreprises feraient un chiffre d'affaires inférieur à 75 000 €.

Les entreprises de fleurs coupées représentent en Paca 65.8% de l'ensemble des entreprises horticoles de la région.

Entreprises de fleurs coupées en Paca	Où existe une production de fleurs coupées	Spécialisées (+60% du CA)	Exclusives (100% du CA)
Nombre	821	797	637
CA moyen (€)	123 000	123 000	129 000
% de négoce	2	2	2
Nbre d'emplois totaux (ETP) dont Salariés permanents	2304 1039	2212 984	1867 869
Nbre d'ETP*/ entreprise	2.8	2.8	2.9
%CA dans d'autres productions horticoles	7.4*	4.5**	0
Principaux circuits de distribution (% du CA)			
•Grossistes	82	86	89
•Vente au détail	10.4	8	5.5

Source: enquêtes régionales AND-I

* dont 5.6 % en plantes en pot et à massifs

** dont 2.3 % en feuillages

STATUT JURIDIQUE (2)

Depuis la dernière enquête réalisée en 1998 par le cabinet Gressard, il semble que le statut des entreprises n'ait pas évolué*** : 78% des entreprises sont individuelles, 8% en EARL, 5% en GAEC, 7% en SCEA et sociétés commerciales.

CHIFFRE D' AFFAIRES (1)

Conséquence du grand nombre d'entreprises individuelles, le chiffre d'affaires moyen est le plus faible du secteur: 170 000 € pour les entreprises spécialisées, (contre 276 000€ en plantes en pot et 303 000^e en pépinières). Le Chiffre d'affaires moyen de celles qui ne font que de la fleur coupée s'élève à 175 000€ contre 292 000 € en production exclusive de plantes en pot/massif et 415 000 € en production exclusive de produits de pépinières.

41% des entreprises spécialisées (chiffre d'affaires en fleurs coupées>60%du chiffre d'affaires total) font moins de 75 000 euros de chiffre d'affaires alors que cette proportion n'est que de 35.5% lorsqu'elles ne produisent que des fleurs coupées.

(1) source: AND-I

(2) Source: RGH 2001- statut des entreprises de Fleurs et feuillages coupés hors code «autres personnes morales»

Répartition des entreprises de fleurs coupées par tranches de chiffre d'affaires (%)

Tranches de CA (€)	Non spécialisées	spécialisées	exclusives
<75 000	46.0	40.9	35.5
>=75 000 <150 000	34.1	32.6	34.8
>=150 000 < 380 000	12.4	16.2	18.7
>=380 000 < 760 000	4.9	7.0	7.9
>=760 000 < 1 520 000	2.1	2.6	2.3
>= 1 520 000	0.6	0.7	0.7
TOTAL	100	100	100

Source: enquêtes régionales AND-I

Les chiffres d'affaires varient selon les bassins de production. Faibles dans les Alpes Maritimes et les Pyrénées Orientales, ils sont un peu plus élevés dans le Var.

Les chiffres d'affaires les plus élevés se rencontrent en Pays de Loire, Bretagne et Ile de France en raison de la présence de grandes entreprises spécialisées ou d'entreprises empruntant des circuits courts.

Chiffre d'affaires moyen par personne employée:

- 46 860 € dans les entreprises spécialisées,
- 49 400 € dans les entreprises exclusives.

MAIN D' OEUVRE

3.6 personnes travaillent en moyenne sur une exploitation spécialisée de fleurs coupées. Bien que le ratio chiffre d'affaires/personne employée à plein temps soit le plus faible du secteur, les charges de main d'œuvre représentent entre 26 et 28% des charges totales de l'entreprise*.

Main d'œuvre familiale

Le secteur de la fleur coupée est celui qui emploie le plus de main d'œuvre familiale. Elle représente 46.3% du total des équivalents temps plein des entreprises non spécialisées en fleurs coupées, 38.5% de celui (hors apprentis/stagiaires) des entreprises spécialisées, alors qu'elle n'est que de 29% pour l'ensemble des entreprises du secteur horticole.

Main d'œuvre salariée

55.7% des entreprises non spécialisées et 61.5% des entreprises spécialisées emploient des salariés permanents: 3.1 en moyenne pour les non spécialisées et 3.6 en moyenne pour les entreprises spécialisées, soit moins que la moyenne des entreprises du secteur qui en emploient 4.7.

Le pourcentage de salariés saisonniers s'élève à 6% des emplois à temps plein pour les entreprises non spécialisées et à 8% pour les spécialisées.

Apprentis stagiaires

Ils représentent 5.7% de la main d'oeuvre à temps complet des entreprises non spécialisées et 3% de celle des entreprises spécialisées.

FORMATION (2)

Formation générale

36% des chefs d'entreprises ont une formation primaire, 39.5% une formation courte (CAP, BEP, BEPC...), 14% une formation secondaire et 7.6% une formation supérieure (BTS, DUT, ingénieur...).

Formation agricole

Plus de la moitié n'ont pas de formation spécifique agricole, ayant appris sur le tas à leur époque. 39% ont une formation secondaire ou supérieure.

EQUIPEMENTS (2)

Mis à part les équipements de serres, plus de la moitié des entreprises ne possèdent pas d'équipements spécifiques.

Chambre froide: 49% des entreprises en possèdent une.

8% possèdent un système de récupération des eaux de pluie, 5.6% un système de recyclage des eaux de drainage et 1% les deux systèmes.

(2) Source : RGH 2001- statut des entreprises de Fleurs et feuillages coupés hors code «autres personnes morales»

SURFACES ET PRODUCTION (1)

Entre 2000 et 2004, 2046 entreprises produisent des fleurs coupées destinées à la vente.

1214 entreprises (60%) sont spécialisées et réalisent plus de 60% de leur chiffre d'affaires en fleurs coupées tout en produisant en plus des plantes en pot ou à massif, ou des plants maraîchers.

Environ 881 (43%) ne produisent que des fleurs coupées.

La superficie brute déclarée s'élève à 1964 hectares dont 774 hectares couverts (serres + tunnels). Il est possible qu'au rythme, même ralenti, où disparaissent les entreprises (4/5% par an), les superficies 2005 soient inférieures à ces estimations.

70% des entreprises spécialisées en fleurs coupées sont équipées de serres verres, 23% possèdent des serres en plastiques et 42% des tunnels.

La surface moyenne couverte des entreprises spécialisées en fleurs coupées est de 5800 m² et celle des entreprises qui ne font que de la fleur coupée s'élève à 6000 m².

Mode principal de chauffage pour les serres et abris hauts (2)

Sur l'ensemble des entreprises de fleurs et de feuillages coupés, 32% n'ont pas de système de chauffage. Parmi celles qui en ont, le mode principal est l'air pulsé: 63.5% puis le fluide chaud: 27.8% , les autres systèmes représentant 8.7%.

Ancienneté des serres ou abris hauts (2): les 3/4 des serres ont plus de 15 ans

	% des superficies
Superficie sous serre construite ou rénovée avant 1980	40.3
Superficie sous serre construite ou rénovée entre 1980 et 90	32
Superficie sous serre construite ou rénovée après 1990	27.7
total	100

Source : RGH 2001- Ministère de l'Agriculture

(1) Source : enquêtes régionales AND-I; traitement statistique sur l'ensemble des régions - Entreprises du secteur marchand ayant une activité de production de fleurs coupées, hors collectivités, jardins de villes, retraités, commerçant à titre principal,...

(2) Source : RGH 2001- statut des entreprises de Fleurs et feuillages coupés hors code «autres personnes morales».

Source principale d'énergie pour le chauffage des serres et abris hauts :
le fioul domestique

	% du nombre d'exploitations
Fioul domestique	53.8
Gaz de réseau	23.1
Propane	10.0
Fioul lourd	4.2
butane	2.1
électricité	1.9
Géothermie et eau chaude industrielle	0.5
Autres	2.6
Total	100

Source: RGH 2001- traitement hors code « autre personne morale»

Nota: l'information n'a été collectée qu'en nombre d'exploitations et pas en surfaces

Principales Productions

La question des principales espèces produites posée dans quelques régions lors des enquêtes AND-I n'ayant pas donné de résultat satisfaisant, les données suivantes sont issues du RGH 2001. Le service statistique du Ministère de l'Agriculture (SCEES) réactualise les estimations des principales productions chaque année.

Principales productions de fleurs coupées en 2001 (milliers de tiges)

	France entière	dont PACA
Rose	227 591	115 649
Muguet	64 949	
Tulipe	53 006	21 539
Gerbera standard	38 371	15 043
Alstroemère	38 300	14 382
Renoncule	34 664	31 546
Lis	34 173	14 649
Anémone de Caen	27 953	25 713
Gerbera miniature	26 973	12 828
Chrysanthème alvéolé	26 638	
Oeillet uniflore		11 909
Total fleurs coupées	883 612	380 792

Source: RGH 2001- hors code «autre personne morale»

Principaux feuillages coupés en 2001 (milliers de tiges)

	France entière	dont PACA
Eucalyptus	42 201	37 869
Mimosas	18 599	17 276
Mahonia	2 887	
Asparagus	2 560	2 380
Viburnum tinus	2 504	1 552
Total	72 258	60 580

Source: RGH 2001-hors code «autre personne morale»

Spécialités régionales :

- Ile de France: Dahlia, Reine Marguerite, Pois de Senteur,
- Picardie: Glaïeul, Statice,
- Centre: Chrysanthème alvéolé, Tulipe,
- Pays de Loire: Muguet, Reine Marguerite,
- Bretagne: Alstroemère, Iris de Hollande, Freesia,
- Poitou-Charentes: Immortelle du Var, Statice,
- Aquitaine: Lis, Muguet.

MISE EN MARCHÉ

Le secteur de la fleur coupée est le seul secteur qui possède une fonction de gros indépendante de la production. Cette fonction peut s'exercer sur ou hors marchés de gros. Dans les autres secteurs, cette fonction est assurée par les producteurs acheteurs-revendeurs.

Le principal circuit de mise en marché des entreprises de fleurs coupées qu'elles soient spécialisées ou non sont les grossistes.

Les ventes directes au stade détail représentent un débouché majeur pour les petits producteurs. Plus la taille de l'entreprise de production augmente et plus elle est spécialisée, plus elle vend aux grossistes.

Répartition des ventes des entreprises de fleurs coupées en France par circuits en % du chiffre d'affaires

	Entreprises non spécialisées	Entreprises spécialisées	Entreprises exclusives
Grossistes	41.5	59.6	63.8
Particuliers	27.9	9.7	7.0
Fleuristes	13.3	15.9	14.9
Jardineries	3.6	2.8	2.8
GMS	8.3	10.5	10.9
Autres producteurs	2.8	1.4	0.5
Collectivités/ entreprises du paysage	2.5	0.1	0.1
Total	100	100	100

Source: enquêtes régionales AND-I

Les circuits empruntés varient selon les régions en fonction de la proximité ou non de marchés de gros.

En Paca, la première mise en marché réalisée par les producteurs est locale. Leurs ventes sont destinées pour moitié aux grossistes implantés sur les marchés locaux (Nice, Hyères, Ollioules) et pour l'autre moitié à l'activité des producteurs qui vendent leurs produits aux particuliers soit directement sur l'exploitation soit sur les marchés forains des environs.

Cette première mise en marché ne correspond pas à la réalité des débouchés géographiques finaux qui sont fortement influencés en PACA par les expéditions des grossistes (deuxième mise en marché).

Plus de la moitié des fleurs et feuillages de la région Paca sont en fait expédiés hors région*.

En Ile de France, les producteurs vendent aux fleuristes sur Rungis et dans la région et ont moins recours aux grossistes qui reçoivent de la marchandise en provenance du midi de la France et des marchés aux cadrans néerlandais.

La part réalisée en GMS correspond aux ventes de quelques grosses structures des Pays de Loire et aux groupements de producteurs bretons.

* cf synthèse sur le filière horticole en Paca

Répartition des entreprises de fleurs coupées exclusives** (%) par circuits de mise en marché dans les principales régions de production.

	PACA	Pays de Loire	Rhône-Alpes	Ile de France	Bretagne	Languedoc-Roussillon	Aquitaine	Centre
Grossistes	89	40	56	16	35.5	79	5.1	50.9
Particuliers	5.5	5	7.4	9	3.7	7.1	21.7	6.9
Fleuristes	4.4	17.3	32.5	71.2	15.7	6.3	62	28.1
Jardineries	-	12.9	0.3	1.2	0.7	-	-	14.1
GMS	0.8	23.7	3.5	1.2	44.3	7.5	11.2	-
Autres producteurs	0.2	0.8	0.3	0.8	0.1	-	-	-
Collectivités	-	0.3	-	-	-	-	-	-
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: enquêtes régionales AND-I

** entreprises ne produisant que des fleurs coupées. Les entreprises spécialisées de ces régions ont d'autres productions qui modifient parfois le poids des circuits.

Répartition géographique des ventes des entreprises de fleurs coupées exclusives (en % du chiffre d'affaires)

	PACA	Pays de Loire	Rhône-Alpes	Ile de France	Bretagne	Languedoc-Roussillon	Aquitaine	Centre
Locales (10 Km)	58.4	30.8	21	22.3	23.0	61.8	31.8	9.9
Régionales (200Km)	14.7	33.1	43.8	73.6	40.7	26.8	61.4	58.1
France (au-delà de 200 km)	17.3	35.3	31.3	4.1	36.2	11.4	6.8	32
Ventes intra Union Européenne	6.9	0.6	1	-	0.1	-	-	-
Export sur pays tiers	2.7	0.2	3	-	-	-	-	-
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: enquêtes régionales AND-I

GROUPES TYPOLOGIQUES DES ENTREPRISES DE FLEURS COUPEES SPECIALISEES

Le critère discriminant étant la mise en marché, le premier groupe typologique est celui des producteurs qui vendent aux grossistes.

La vente aux grossistes: 62.4% des entreprises et 57.1% du chiffre d'affaires des entreprises spécialisées.

Le nombre moyen d'ETP par entreprise est de 3.4, le chiffre d'affaires moyen de 155 000 € et le chiffre d'affaires horticole par ETP de 45 247 €.

La vente à la distribution spécialisée: 16.3% des entreprises et 22.2% du chiffre d'affaires.

Le nombre moyen d'ETP par entreprise est de 4.8, le chiffre d'affaires moyen de 231 000 € et le chiffre d'affaires moyen par ETP de 48 307 €.

La vente au détail: 17% des entreprises et 7.8% du chiffre d'affaires.

C'est le circuit des petites entreprises puisque le nombre moyen d'ETP est de 1.9, le chiffre d'affaires moyen de 68 000 € et le chiffre d'affaires moyen par ETP de 41 146 €.

La vente à la grande distribution: 3.3% des entreprises et 11.9% du chiffre d'affaires.

Ce type de vente est pratiquée par de grosses entreprises ou des groupements de producteurs.

Le nombre moyen d'ETP par entreprise est de 10.4, le chiffre d'affaires moyen de 615 000€ et le chiffre d'affaires moyen par ETP de 59 000 €.

Le dernier groupe est composé de producteurs détaillants qui ont parfois des bouquetteries ou de ceux qui n'ont pu être affectés à un groupe typologique.

Répartition des entreprises spécialisées selon les différents groupes typologiques (en %)

	% du nombre d'entreprises	% du chiffre d'affaires
Vente à grossistes	62.4	57.1
Vente au détail	17.0	7.8
Vente à distribution spécialisée	16.3	22.2
Vente à GMS	3.3	11.9
Autres (producteurs négociants)	1.0	1.0
Ensemble des entreprises de fleurs coupées spécialisées	100	100

Source: enquêtes AND-I

Projets, atouts et faiblesses perçus par les producteurs *

La baisse ou la stagnation des prix est perçue comme le principal problème pour une majorité de producteurs de fleurs coupées. Seul 2% des producteurs déclarent avoir augmenté leurs prix de vente sur les trois dernières années. 40% constatent une stagnation, 44% une baisse et 14% une forte baisse.

Autres préoccupations des producteurs: La pression concurrentielle extérieure et l'évolution de la demande.

Ils étaient 43% à déclarer des ventes stables, 37% des ventes en baisse et 20% des ventes en hausse.

L'inquiétude des producteurs par rapport à une concurrence agressive sur les prix trouve son prolongement dans les atouts et points faibles exprimés par les professionnels qui, bien qu'ayant le sentiment de produire des fleurs de qualité, plutôt adaptées à la demande, avec une main d'œuvre qualifiée, considèrent néanmoins leurs équipements comme un point faible, s'estiment peu compétitifs et mal organisés au plan commercial.

Enfin, 65% d'entre eux expriment une fragilité financière qui freine les investissements nécessaires au maintien de la compétitivité des outils.

Principaux problèmes cités

Baisse des prix	33.3%
Pression des concurrents étrangers	32.8%
Evolution de la demande	9.1%
Isolement professionnel	7.1%
Montée des GMS	6.8%
Manque d'informations	5.9%
Concurrents locaux	3.8%
Développement des jardinerie	1.2%
Total	100%

Atouts et points faibles ressentis

	Atout	Point faible
Qualité des produits	95%	5%
Adaptation à la demande	68%	32%
Main d'œuvre	61%	39%
Equipements	56%	44%
Organisation commerciale	53%	45%
Compétitivité	47%	53%
Situation financière	34%	66%

14/23

* Source: enquêtes AND-I auprès des producteurs de fleurs coupées dans 16 régions (hors Bretagne, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon, Auvergne, Basse Normandie, Corse).

Des projets pour moins d'un tiers des entreprises

En 2002,

- 28% des répondants envisageaient des investissements dans les trois ans à venir. Les projets concernaient essentiellement des agrandissements et/ou renouvellements de surfaces en serres, tunnels et des achats de matériel de culture destinés à faire face aux problèmes de coût et de disponibilité de main d'œuvre.
Les dispositifs de recyclage ne concernaient que 11% des projets.
- 26% (une entreprise sur 4) déclaraient vouloir développer la production dans les trois ans, dans 40% des cas en quantité, 37% des cas en développant la gamme et 23% en valeur.

Depuis, la situation ne s'est pas améliorée. Les achats des français ont chuté en 2003 et un certain nombre d'entreprises ont dû se reconvertir ou cesser leur activité.

TENDANCES D' EVOLUTION DE LA PRODUCTION

Le nombre d'entreprises et la production sont en diminution depuis de nombreuses années.

Le secteur de la fleur coupée connaît depuis de nombreuses années une crise structurelle due notamment à :

- la très forte concurrence internationale (via les Pays-Bas qui jouent le rôle de plate-forme européenne et font les prix du marché) dans un contexte de surproduction mondiale sur un marché européen qui n'est pas en expansion.
- une augmentation des coûts de production (intrants, énergie, travail...),
- la faiblesse de l'organisation de l'offre française: il est plus facile et souvent moins onéreux de faire venir des fleurs coupées de Hollande que d'une zone de production française (interlocuteur unique, gamme diversifiée, rapidité d'expédition, coût logistique plus faible).

Cette situation entraîne un manque de compétitivité des exploitations et une grande fragilité financière. En effet, les stratégies «coût volume», adoptées maintenant par des pays qui disposent d'avantages compétitifs (faible coût de main d'œuvre, climat clément...) ne permettent plus aux entreprises françaises de maintenir leur compétitivité et de dégager de la valeur ajoutée.

Un niveau d'endettement important réalisé dans une période faste, la pression immobilière, notamment en régions Paca et Ile de France, l'absence de successeur, l'obsolescence de l'outil de production, ainsi que la stagnation voire la baisse du marché contribuent à accélérer la disparition des entreprises.

LES ECHANGES EXTERIEURS (3)

Le chapitre Fleurs Coupées (0603) comprend: «les fleurs fraîches» et «les fleurs autres que fraîches». L'analyse ci-dessous ne s'intéressera qu'aux fleurs fraîches, celles-ci représentant plus de 90% de l'ensemble.

En 2004, le marché de la fleur coupée est resté tendu, avec une légère reprise de la consommation en France alors que l'offre mondiale continue de progresser.

LES IMPORTATIONS

Les fleurs coupées fraîches sont le poste qui, traditionnellement enregistre le plus fort déficit. 2004 ne fait pas exception à la règle avec 379 millions d'euros de déficit. Les importations (394.7 millions d'euros) sont 25 fois supérieures aux exportations (15.7 millions d'euros).

Le déficit des échanges en fleurs fraîches représente 45% du déficit total de la balance commerciale de l'horticulture ornementale.

La part des Pays-bas dans nos importations en valeur est de 89.5%, loin devant la Belgique, l'Espagne, et l'Italie. Les Pays-Bas sont la plaque tournante des produits en provenance des pays tiers qui ne possèdent pas de trafic assez important avec chaque pays européen pour que l'exportation directe soit intéressante. Ces pays expédient leur production en Hollande qui se charge ensuite de la redistribuer.

Parmi les espèces identifiées dans la nomenclature douanière*, la rose reste la première fleur importée (28.3% des valeurs en 2004, à plus de 111 millions d'euros), suivi par les chrysanthèmes (7.1%), en léger repli à 28.2 millions d'euros et les orchidées (4.3%) en progression par rapport à 2003 à 17.2 millions d'euros.

Les importations des «autres fleurs fraîches» représentent 57% de la valeur des fleurs fraîches importées soit 225 millions d'euros.

(3) Source : Ubifrance /DPA

* espèces identifiées : roses, œillets, orchidées, glaïeuls, chrysanthèmes.

Les autres espèces sont regroupées sous la rubrique «autres fleurs fraîches», l'ensemble s'intitulant «total fleurs fraîches ».

Principal pays fournisseur: Les Pays-Bas

Pays Fournisseurs de la France (milliers d'euros)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Pays-Bas	322 365	325 529	324 637	345 924	357 596	353 529
UEBL	9 508	11 886	11 214	11 539	9 898	10 610
Espagne	7 897	9 187	8 884	6 949	6 128	5 543
Italie	7 700	7 154	6 164	6 083	6 048	5 808
Israël	6 815	4 723	1 243	2 437	3 645	3 516
Colombie	3 819	4 182	3 890	2 757	1 311	1 441
Equateur	3 083	4 268	4 836	5 051	2 906	3 292
Kenya	2 801	2 559	2 426	2 500	2 509	2 810
Maroc	1 590	1 546	1 780	1 719	1 091	948
Cote d'Ivoire	813	1 100	1 721	2 043	2 069	1 930
Costa Rica	1 220	1 403	1 357	1 329	1 052	769
Cameroun	659	794	895	1 178	1 179	1 005
Inde	51	173	732	1061	631	60
Autres pays	4701	5519	4638	3873	3815	
Total	373 022	380 023	374 417*p	394 443 *p	399 878 p	394 867

Source: Douanes/ UBIFRANCE/ DPA

*p= provisoire, chiffres revus à la hausse en 2004 : 2001 : 402521 milliers d'€; 2002: 407 054milliers d'€, ce qui explique que les importations de fleurs fraîches aient baissé de 1.8% entre 2002 et 2003.

La part des Pays-Bas dans les importations françaises est, depuis de nombreuses années, supérieure à 85% des importations françaises de fleurs fraîches, loin devant la Belgique, l'Espagne et l'Italie. La part des pays tiers reste faible même si souvent leurs produits transitent par les Pays-Bas ou l'Allemagne.

UBIFRANCE (ex CFCE) note néanmoins pour les importations directes des Pays - Tiers (hors transit par les Pays-Bas):

- l'importance du Kenya, premier fournisseur du continent Africain avec essentiellement des fleurs traditionnelles dont les apports en valeur dépassent les 2.5 millions d'euros pour atteindre 3.7 millions € en 2004
- la stagnation des importations en provenance de la Côte d'Ivoire et du Cameroun qui exportent principalement des espèces tropicales,
- une baisse des apports de Colombie et d'Equateur,
- la reprise des importations en provenance d'Israël,
- la présence de l'Inde bien que la valeur des ventes recule, et atteigne le niveau de 1999.

LES EXPORTATIONS

Les exportations de fleurs fraîches, 15.7 millions d'euros ont baissé de 6.5% entre 2003 et 2004 en raison d'une mauvaise conjoncture internationale du marché des fleurs coupées. Ces exportations ont reculé pour toutes les espèces distinguées dans la nomenclature douanière à l'exception des orchidées.

Le poste «autres fleurs fraîches» représente 83.4% du poste «total fleurs fraîches», suivi par les roses qui représentent 11.5% des valeurs exportées de fleurs fraîches, en recul de 6.6% par rapport à 2003.

Les principaux pays destinataires

Les Pays-bas reste le principal client de la France en fleurs coupées fraîches avec en 2004, 33.8% de la valeur des exportations, devant la Suisse qui représente 21.7% des valeurs exportées.

Globalement les pays de l'Union Européenne représentent 62.4% des exportations françaises en valeur en 2004.

Pays	années (millions d'euros)					
	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<i>Suisse</i>	4424	4043	3964	4676	3837	3 413
Pays-Bas	3823	4433	4095	4751	4648	5 316
<i>Etats-Unis</i>	3296	3694	3255	3216	2256	1 998
Italie	3280	7848	2718	2500	2226	2 156
Allemagne	2000	1479	1563	1163	1052	478
UEBL	1679	1448	1218	1544	1730	1 547
Espagne	223	1143	1487	1105	419	245
Autres pays UE	281	115	174	54	74	59
Total UE 25	11286	16466	11255	11117	10149	9 801
Pays hors UE	8000	8202	8045	8772	6666	5 907
Total	19 286	24 668	19 300	19 889	16 815	15 708

Source: douanes/ UBIFRANCE / DPA

Evolutions des importations et exportations de fleurs fraîches
(Chapitre 060310 de la nomenclature douanière)

Années	IMPOR	TATIONS	EXPOR	TATIONS	DEFICIT
	Tonnes	Milliers d'euros	Tonnes	Milliers d'euros	Milliers d'euros
1994	43 889	209 222	2 002	17 587	191 635
1995	51 865	255 406	2 023	17 787	237 619
1996	60 152	289 173	2 837	17 603	271 570
1997	68 931	318 528	2 554	18 178	300 350
1998	74 966	354 744	2 589	18 514	336 230
1999	91 332	373 022	3 085	19 286	353 736
2000	80 890	380 023	3 062	24 668	355 355
2001	78315	402 521	3 524	20 376	382 145
2002	100 898	407054	2 694	20 773	386 281
2003	88 650	399 878	2 362	16 815	383 063
2004 p	75 476	394 667	2 122	15 708	378 959

Source: Douanes Françaises- UBIFRANCE/ DPA

P: provisoire- les douanes rectifient parfois leurs chiffres l'année suivante.

LES ACHATS DES FRANCAIS (4)

Les achats des français (particuliers) en fleurs coupées n'ont jamais dépassé 1108.6 millions d'euros, dépense réalisée en 2000.

Après une mauvaise année 2003, les dépenses ont légèrement repris en 2004 (992 millions €) sans toutefois retrouver le niveau des années antérieures.

Leur part, dans les dépenses globales de végétaux d'intérieur, s'élève à 54%.

Ces achats se présentent sous différentes formes: bouquets composés de fleurs achetées à la pièce d'une seule espèce ou de plusieurs espèces; bottes toutes préparées d'une seule espèce ou bouquets mélangés et compositions florales.

(4) source : panel consommateurs ONIFLHOR/ TNS- SOFRES

Achats des français en fleurs coupées en millions d'euros

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Fleurs coupées achetées à la pièce	329	327,5	368,5	312	280,3	319,8	263,4	236,9	239	190	225.9
bottes	368	322,6	391,3	392,4	343,5	388,6	455,7	436,9	431	388	445.8
compositions florales	364	327	345,5	345	339	377	389,5	376,2	355	319	320.3
Total fleurs coupées	1061	977,1	1105,3	1049,4	962,8	1085,4	1108,6	1050	1025	897	992
Part des FC dans l'ensemble du marché	52.3%	54.8%	55.7%	57.2%	58.2%	56.9%	57.7%	55.9%	54.5%	53.8%	54.2
Ensemble du marché des végétaux d'intérieur en millions d'euros	2027	1782	1984	1832,4	1654,4	1907,8	1919,8	1879,1	1879	1667	1832

Source : panel consommateurs ONIFLHOR/ TNS Sofres

Répartition des dépenses entre les 3 catégories de produits (en % des sommes dépensées).

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Fleurs coupées achetées à la pièce	31	33.5	33.3	29.7	29.1	29.4	23.7	22.6	23.4	21.2	22.8
bottes	34.7	33	35.4	37.4	35.7	35.8	41.1	41.6	42	43.2	44.9
compositions florales	34.3	33.5	31.3	32.9	35.2	34.8	35.2	35.8	34.6	35.6	32.2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : panel consommateurs ONIFLHOR/ TNS Sofres

La part des dépenses pour les bottes progresse au détriment de celles des compositions florales.

Prix moyen d'achat (euros TTC) de 1999 à 2004

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
d'un bouquet composé de fleurs coupées achetées à la pièce	12.8	14.3	14.2	15.7	15.5	15.2
• bouquet une seule espèce	10.5	11.6	11.9	12.7	12.7	12.4
• bouquet de plusieurs espèces	17.2	20.1	20.1	22.5	22.4	22.2
d'une botte toute préparée	7.5	7.9	8.1	9	9.4	10.4
• Botte une espèce	4.9	5.3	5.3	6	6.2	6.1
• Botte plusieurs espèces	7.6	8.2	8.2	10.1	10.3	9.2
d'une composition florale	34.1	43	42.4	44.7	42.2	32.1

Source : panel consommateurs ONIFLHOR/ TNS Sofres

C'est entre 1999 et 2000 que la dépense moyenne progresse le plus. Depuis, on constate une légère baisse sauf pour les bottes toutes préparées. Le prix moyen d'achat des compositions florales baisse de façon significative en 2004.

Palmarès des fleurs les plus achetées (en quantités)

A la pièce	En bottes
1- Rose	1- Rose
2- Orchidée	2- Tulipe
3- Tulipe	3- Oeillet
4- Lys	4- Chrysanthème
5- Glaïeul	5- Glaïeul

Source: Panel consommateurs ONIFLHOR/ TNS-Sofres

Destination des achats (% des quantités achetées)

70% des achats de fleurs coupées achetées à la pièce, 52% des bottes et 63% des compositions florales sont destinés à être offerts.

Les achats pour soi concernent 45% des bottes, 5.6% des fleurs coupées achetées à la pièce et seulement 1% des compositions florales dont la seconde destination est le cimetière.

Depuis quelques années, on constate une progression des achats de bottes pour offrir.

Calendrier d'achat

Les achats de fleurs coupées à la pièce sont très liés aux fêtes: ST Valentin, Fête des Mères, 1^{er} mai et Fêtes de fin d'année.

Les autres présentations se répartissent assez régulièrement chaque mois à l'exception des achats de compositions florales, plus nombreux en mai et décembre.

Lieux d'achat

77% des achats et 83% des dépenses en compositions florales sont faites chez les fleuristes.

Leur part est de 67.6% en volume et de 74.2% en valeur pour les achats de fleurs coupées à la pièce. Ils sont presque à égalité avec les hyper/supermarchés pour les achats en volume de bottes toutes préparées avec 38.7% contre 37.9% pour les hyper/supermarchés alors qu'en valeur ils devancent (49.6%) les hyper/supermarchés/ jardinerie d'hyper (30.3%).

Hit parade des lieux d'achat par type de présentation en 2004 (en % des volumes achetés).

	Fleurs coupées achetées à la pièce	Bottes toutes préparées	Compositions florales
Fleuristes en boutique, grainetiers fleuristes	67.6	38.7	77.2
Détaillants de marché	17.9	17.5	2.7
Hyper/Super/ Gds magasins / jardinerie d'hyper	6.0	37.9	9.1
Autres	8.5	5.9	11.0
Total	100	100	100

Source: panel consommateurs ONIFLHOR/ TNS Sofrès

L'évolution des achats est très lié au nombre des acheteurs.

Selon les années, les français sont entre 20 et 21 millions à acheter des fleurs coupées. Ils sont plus nombreux à acheter des bottes (entre 15 et 17 millions) que des fleurs à la pièce (entre 7.9 et 11 millions) ou des compositions florales.

Sur la période allant de janvier à septembre 2002, le recul du nombre des acheteurs de fleurs coupées à la pièce a été de 8% par rapport à 2001 et de 14% en 2003 par rapport à 2002, celui des acheteurs de bottes baissant respectivement de 7% en 2002 et de 12% en 2003.

Interrogés* sur les raisons de cette désaffection:

- les acheteurs de fleurs coupées ont cité spontanément par ordre d'importance:
 - La préférence pour un autre produit,
 - Le prix de plus en plus élevé,
 - L'absence de chez soi plus fréquente.

22/23

* Sondage auprès d'acheteurs et de non acheteurs de fleurs coupées afin de connaître les freins à l'achat, les raisons de non achat et les produits de substitution- TNS/ Sofrès pour ONIFLHOR (janvier 2004).

- Les non acheteurs ont indiqué qu'ils n'achetaient pas de fleurs parce qu'
 - ils en avaient dans leur jardin,
 - manquaient d'occasion d'en offrir,
 - n'étaient pas intéressés par les fleurs,
 - préféraient offrir autre chose.

La durée de vie des fleurs coupées et dans une moindre mesure le prix, sont également cités comme raisons de non achat.

Les produits de substitution

Lorsqu'ils sont invités, les acheteurs de fleurs coupées offrent le plus souvent:

- des fleurs (51%),
- le dessert (29%),
- du vin ou du champagne (25%),
- une plante fleurie (16%).

Les non acheteurs de fleurs coupées offrent :

- du vin ou du champagne (47%),
- le dessert (39%),
- du chocolat (22%).

Le recul du nombre d'acheteurs de fleurs coupées s'explique par un phénomène lié au budget des ménages qui estiment qu'il vaut mieux consacrer son argent à autre chose qu'à l'achat de fleurs et plantes.

Les leviers à l'achat des fleurs coupées sont essentiellement le prix et une longévité accrue.



La difficile rentabilité des exploitations existantes, la pression étrangère et la baisse de la consommation depuis quelques années, ne laisse pas présager une expansion du secteur en France.

Cependant certaines entreprises qui sont sur des niches ou qui ont su trouver les débouchés tirent leur épingle du jeu en s'adaptant en permanence, soit par une politique de qualité soit en diversifiant la gamme, soit par une démarche commerciale offensive.